

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

Mme S St Onge,
337, rue Sherbrooke,

LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANNE

DE LA

**POINTE AU PERE
RIMOUSKI**

DECLARATION

Soumis aux décisions de la Sainte Eglise, et conformément au décret d'Urbain VIII, nous ne prétendons en aucune manière déterminer le véritable caractère des faits rapportés dans le *Messenger de Sainte Anne*, ni prévenir le jugement de l'autorité apostolique lorsque nous accordons à quelque personnage le titre de saint.

LE MESSAGER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement ; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100 ; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute communication concernant la rédaction doit être adressée au Rév. J. R. Roy, Rédacteur ; tout ce qui regarde l'administration doit être adressé à M. le Chanoine R. P. SYLVAIN, Propriétaire, Séminaire de Rimouski, Comté de Rimouski, P, Q. Canada.

LE MESSENGER

DE

SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PUBLIÉ AVEC L'APPROBATION DE SA GRANDEUR MGR
L'ÉVÊQUE DE RIMOUSKI.

SOMMAIRE.—Le pèlerinage, 41. — Sainte-Marie-Madeleine, 44. —
Cneillettes, 50. — La première confession, 50. — Le pèleri-
nage à N.-D. du Sacré-Cœur, 53. — A Sainte-Anne de Beau-
pré, 54. — Bulletin, 55. — Actions de grâces, 56. — Recom-
mandations, 60. — A.V.S., 60.

LE PÈLERINAGE.

Un lieu de pèlerinage est le théâtre le plus éclatant des opérations divines et le rendez-vous le plus salutaire des infirmités humaines. Dieu qui a révélé sa puissance dans la création du monde, continue à la manifester, partout où il veut et de la façon qu'il lui plaît. Il n'a cessé de choisir des lieux où sa puissance s'affirme plus haute et plus palpable, et un jour, quelque signe révélateur est venu marquer cette terre, le bras de Dieu s'y est fait sentir, et les peuples, guidés par ce signe d'en haut, se portent en foule désormais vers un tel lieu, en s'écriant, à la vue de ces présages : le doigt de Dieu est là !

Ces belles paroles de Mgr Freppel, de sainte mémoire, expliquent très bien l'origine et le développement des pèlerinages. Ce sont les lieux privilégiés que Dieu choisit pour y opérer des merveilles de sa miséricorde. A ces merveilles la foi reconnaît le choix de Dieu, et les chrétiens se sentent attirés vers ces lieux choisis comme vers des contrées de bénédictions où la grâce divine agit et d'où elle se répand avec plus de force et d'efficacité.

Notre Sanctuaire de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, est un de ces lieux privilégiés où Dieu, honorant son illustre Aïeule, se plaît à répandre ses bénédictions spirituelles et temporelles, en faveur des amis dévoués et des serviteurs fidèles de notre sainte Patronne.

*
* *

Par cette puissance si grande qu'il accorde à celle qui a donné le jour à Sa Mère Immaculée, Jésus-Christ ne semble-t-il pas vouloir donner une leçon aux chrétiens de notre temps ? A cette époque où nous vivons, hélas ! la vieillesse généralement est bien peu respectée, les vieux parents sont une charge, leur présence fatigue, humilie, leur mort, si elle n'est pas toujours souhaitée dans le cœur, apporte un grand soulagement ; Jésus-Christ, lui, semble ne vouloir entourer de respect, de vénération et d'amour personne autant que sa vénérée Grand'Mère ; il semble, pour ainsi dire, mettre sa toute puissance entre ses mains, répandre par son entremise les bienfaits de sa miséricorde, mettre entièrement à sa disposition le trésor de ses grâces, afin d'acquérir à cette Sainte Mère l'amour et la confiance des peuples, faire rejaillir comme à titre de reconnaissance sur son nom mille fois béni toute la gloire

due à la divinité. Si donc, amis lecteurs, comme il est facile de le comprendre, vous voulez être de vrais serviteurs de sainte Anne agréables au cœur de Jésus, imitez ce Sauveur dans son respect pour sa Sainte Aïeule. Ayez pour vos parents, quels qu'ils soient, un amour sincère, une vénération de tous les instants, les égards les plus respectueux et les plus empressés.

*
* *

Avoir à la bonne sainte Anne une tendre dévotion, l'invoquer dans ses peines, ses tribulations, ses maladies, c'est plaie à Dieu évidemment. Accourir à son sanctuaire pour l'honorer, s'imposer les pieuses fatigues d'un pèlerinage, c'est un acte de religion, c'est une manifestation de foi, qui toujours procure à l'âme des grâces de sanctification.

Les fidèles le comprennent. Pour ainsi dire à tous les jours de l'année, nous en voyons agenouillés aux pieds de notre sainte Protectrice. Habituellement, et surtout dans la belle saison, les pèlerins accourent de différentes paroisses. Et déjà nous en avons vu venir en grand nombre aux mois de mai et de juin. Les uns, c'était pour remercier sainte Anne des faveurs qu'elle leur avait accordées, d'autres, pour la prier de bénir une entreprise ; ceux-ci demandaient soulagement et courage dans leurs maladies, leurs épreuves, ceux-là des grâces particulières pour leurs parents, leurs amis.

Et notre sainte Patronne les a bénis.

Le mouvement du pèlerinage va continuer grandissant. Et sainte Anne verra dans son sanctuaire des paroisses presque entières avec leurs zélés pasteurs ; elle contempera leur foi, leur piété ; elle se réjouira de leur

confiance et de leur amour ; elle déposera aux pieds de sa Très-Sainte-Fille, Marie, et de son tout miséricordieux Petit Fils, Jésus, leurs hommages, leurs ferventes prières. Et son cœur maternel aura le bonheur de répandre sur ces pieuses populations une abondance de faveurs et de grâces.

*
* *

Dans ce mois qui vous est spécialement consacré, bonne sainte Anne ! bénissez tous les bienfaiteurs de notre sanctuaire. Bénissez et protégez les pilotes, vos dévoués serviteurs.

Bonne sainte Anne ! bénissez toutes les familles du diocèse ; que toutes vous honorent et vous prient : où vous êtes honorée, règne la vertu.

Bonne sainte Anne ! bénissez les prêtres pieux et zélés qui se dévouent à l'œuvre de votre sanctuaire. Vous connaissez les peines et les fatigues qu'ils s'imposent pour l'honneur de votre culte, les heures qu'ils dépensent au service de vos pèlerins pour vous faire honorer et aimer. Bénissez-les !

SAINTE MARIE-MADELEINE.

22 juillet.

Comme la vie de cette incomparable amante du Sauveur est d'un intérêt particulier pour les chrétiens, nous en donnerons des notes plus étendues que d'ordinaire.

Marie-Madeleine, surnommée la pécheresse de l'Evangile, est la même Marie qui fut délivrée par Notre-Seigneur de sept démons qui la possédaient ; qui lui parfuma les pieds chez Simon le Lépreux ; qui était sœur

de Lazare et de Marthe ; qui lui fit d'autres onctions sacrées au chateau de Béthanie ; qui accompagnait la sainte Vierge au pied de sa croix ; qui porta des aromates pour oindre son corps dans le sépulcre, et à qui il apparut en l'absence des autres saintes femmes, lesquelles néanmoins, l'avaient suivis en ce voyage.

S. Antonin dit que son père s'appelait Théophile et sa mère Eucharis. Ils étaient des plus riches d'entre les juifs : ayant du bien à Jérusalem, à Béthame et en Galilée. Marie, leur fille, hérita de celui de Galilée et particulièrement du chateau de Magdalum, ce qui la fit surnommer Madeleine, et ce fut là, qu'ayant la disposition de sa personne et qu'étant séparée de la très-honorable compagnie de son frère et de sa sœur, elle se laissa emporter à des dérèglements qui la firent surnommer la *pécheresse*. Dieu eut pitié de son âme : pour lui faire reconnaître l'état déplorable où elle était plongée, il permit qu'elle fût possédée par sept démons qui, sans la tourmenter toujours, lui faisaient souvent éprouver la rigueur de leur tyrannie. Dans ce malheur, quoiqu'elle n'eût point de dévotion, elle fut contrainte d'avoir recours à Notre-Seigneur, qui, en ce temps-là, parcourait les villes de Galilée, éclairant les aveugles, ressuscitant les morts, guérissant les malades et chassant le démon du corps des possédés. Son recours ne fut pas inutile. Elle trouva dans cet adorable médecin le remède à son mal ; et, par sa parole toute-puissante, elle fut d'livrée des démons qui la tourmentaient si cruellement.

Cette première faveur de Jésus-Christ fut suivie d'une plus grande : peu de temps après, soit qu'elle eût entendu quelqu'un de ses sermons, ou que la grâce opérât dans son cœur sans ces secours extérieurs, elle fut touchée en elle-

même d'un tel esprit de pénitence, que les vanités et les divertissements du monde lui devinrent plus insupportables qu'auparavant ils ne lui semblaient charmants et agréables. Elle déplora amèrement les désordres de sa vie passée, tâcha de les expier par des torrents de larmes, renonça au luxe, à l'éclat des habits, aux festins, aux jeux, aux compagnies divertissantes et à tout ce qu'elle avait idolâtré jusqu'alors et qui avait été son unique plaisir. Mais le regret de ses fautes la pressant de plus en plus et une lumière céleste lui faisant connaître que c'était de Notre-Seigneur qu'elle devait en attendre le pardon, elle résolut de lui en faire une confession publique et de se mettre à ses pieds dans un état si humiliant, qu'elle pût mériter, par son abaissement, la grâce et la miséricorde dont ses fautes la rendaient indigne. Ayant appris qu'un jour il dînait dans la maison de Simon le Pharisien, avec un grand nombre d'autres Pharisiens, elle y alla toute échevelée, portant avec elle un vase d'albâtre rempli de parfums précieux ; et, s'étant jetée à ses pieds, elle se mit à les arroser de ses larmes, les essuya de ses cheveux, et les baisa avec un profond respect et y répandit le parfum qu'elle avait apporté.

Le Pharisien, à la vue de cette belle action, méprisa dans son cœur Madeleine qui la faisait et Jésus-Christ qui l'endurait : Madelene qui la faisait, parce qu'il ne la regardait que comme une très-grande pécheresse, indigne de paraître dans sa maison et d'approcher des gens de bien ; Jésus-Christ qui l'endurait, parce qu'il se persuadait que son silence ne pouvait venir que de ce qu'il ne connaissait pas cette femme. Mais le Sauveur lui fit voir, par une excellente parabole, que Madeleine dont il faisait tant de mépris, était plus juste et plus agréable à Dieu

que lui, parce qu'elle avait plus d'amour et de charité que lui ; et que ses péchés, avaient été remis, parce qu'elle avait beaucoup aimé. Ensuite se tournant vers elle, il lui dit deux paroles pleines de consolation et de grâces. La première : *Tes péchés te sont pardonnés* ; la seconde : *Ta foi t'a sauvés ; va-t-en en paix*. La sainte pénitente, se voyant délivrée du fardeau de ses crimes, commença une vie aussi édifiante et pleine de bonnes œuvres que sa vie précédente avait été scandaleuse ; et parce qu'elle sentait son âme se détacher de toutes les choses sensibles et s'embraser de nouvelles flammes de l'amour divin, toutes les fois qu'elle entendait les discours ou entretiens du Sauveur, elle résolut de le suivre dans ses voyages et de ne se séparer de lui que le moins possible. Aussi, saint Luc nous assure que, lorsqu'il parcourait les villes, les bourgs et les châteaux de Galilée, y prêchant l'Évangile et guérissant toutes sortes de maux, Madeleine était à sa suite avec Jeanne, Suzanne et autres pieuses dames qui l'assistaient de leurs biens et fournissaient les choses nécessaires à sa subsistance et à celle de ses douze Apôtres. Au lieu d'employer, comme auparavant, ses revenus à la vanité et au luxe, elle ne les employait plus qu'à l'acte le plus éminent de la charité, c'est-à-dire à nourrir Jésus-Christ et les pauvres qui sont ses membres souffrants.

Madeleine fut convertie dans le cours de la trente-deuxième année du Sauveur. L'année suivante, elle eut avec Lazare, son frère, et Marthe, sa sœur, la consolation de le recevoir en leur maison de Béthanie. On ne peut témoigner la joie de ces saintes personnes de posséder chez elles ce Maître adorable, que les anges se font gloire de servir. Marthe se mit en devoir de préparer toutes choses pour le bien traiter. Madeleine, au contraire, voulant profiter

d'une occasion si précieuse et qu'elle ne savait pas pouvoir recouvrer une autre fois, s'assit à ses pieds pour écouter sa divine parole. Elle était tellement ravie de la doctrine de ce Maître céleste, qu'elle était toute hors d'elle-même ; et, oubliant l'obligation de la nourrir corporellement, elle ne pensait qu'à se nourrir spirituellement des paroles qui sortaient de sa bouche.

Marthe, empressée pour le recevoir de son mieux, jugea que sa sœur manquait à son devoir et qu'au lieu de se rendre importune à son hôte, elle devait la venir aider, afin que le repas fut plus tôt disposé, et que le service se fit avec plus de propreté et de décence. Elle n'osa néanmoins lui en parler. Mais, s'adressant à Jésus-Christ même, elle lui dit : " Seigneur vous ne vous mettez point en peine que ma sœur me laisse servir toute seule ; dites-lui, je vous prie, qu'elle m'aide." Elle ne doutait pas que sa cause ne fût très-bonne et que Jésus-Christ, jugeant en sa faveur, ne condamnât sa sœur à la secourir. D'ailleurs, Madeleine qui était toute pénétrée des douceurs de la contemplation, appréhendait extrêmement d'être si tôt privée d'un banquet si délicieux ; sachant que le meilleur repas du fils de Dieu est de faire la volonté de son Père et de procurer sa gloire dans la sanctification des âmes, elle souhaitait extrêmement qu'il différât encore pour quelque temps de prendre le repos corporel, en continuant de l'instruire ; de sorte qu'il y avait un procès innocent entre les deux sœurs dont il devait être l'arbitre. Mais il prononça aussitôt en faveur de Madeleine qui ne lui parlait que de l'esprit et du cœur : " Marthe, Marthe, vous vous empresses plus qu'il ne faut, et vous vous occupez de trop de choses ; au reste, il n'y en a qu'une qui soit nécessaire. Marie, votre sœur, a choisi la meilleure part qui ne lui

sera point otée." Ainsi Madeleine gagna sa cause, et Marthe fut instruite avec toute l'Eglise qu'il y a deux vies différentes : une vie active qui sert Dieu dans ses membres, et une vie contemplative qui jouit de Dieu en lui-même ; et que, si toutes deux sont bonnes, toutes deux innocentes et toutes deux louables, la seconde est meilleure et plus agréable à Dieu que la première.

L'Evangile ne parle plus de Madeleine jusqu'au miracle de la résurrection de son frère. Le fils de Dieu s'était retiré au delà du Jourdain à cause de la persécution des Juifs. Lazare, au commencement de mars dans sa trente-quatrième année tomba malade. Marthe et Madeleine, ses sœurs, étaient alors avec lui en leur maison de Béthanie : voyant donc que son mal empirait, elles envoyèrent un député vers Jésus-Christ, pour lui dire simplement que celui qu'il aimait était malade, laissant à sa prudence et à sa charité de faire ce qu'il lui plairait. Jésus répondit que cette maladie était pour l'honneur de Dieu. Il demeura encore deux jours où il était. Lazare mourut, on l'enterra dans un sépulcre hors de Béthanie. Tout cela était présent à Jésus : quand il fut temps il vint. Pressé par les prières de Marthe et de Madeleine, il rendit la vie à leur frère, décédé depuis quatre jours et sentant déjà mauvais. Notre sainte eut la principale part à ce miracle : ce fut elle qui attira les Juifs au lieu où était le Sauveur ; ce fut elle qui, s'étant jetée à ses pieds et les ayant arrosés de ses larmes, lui toucha sensiblement le cœur et le fit frémir de douleur ; ce fut elle qui le détermina à aller au sépulcre du mort pour y opérer ce grand miracle. Lazare étant ressuscité rentra dans la maison de ses sœurs ; et, après mille remerciements qu'ils firent au Sauveur, ils le supplièrent tous trois en-

semble de ne pas prendre logement ailleurs que chez eux, quand il viendrait à Jérusalem, car Béthanie en était fort proche.

(A suivre.)

CUEILLETTES.

* * S. Louis de Gonzague aurait donné tout l'or au monde pour avoir dans le ciel un seul degré de gloire correspondant au mérite d'un *Ave Maria*.

* * Sainte Julienne de Falconieri était sur son lit de mort. Elle endurait avec joie de longues souffrances. Sa seule peine était que, son estomac ne pouvant rien garder, elle ne pouvait recevoir la Ste Eucharistie. Dans cette pénible situation, elle pria un prêtre de lui apporter le pain céleste et de l'approcher de sa poitrine. Le prêtre acquiesça à sa prière ; et alors, ô prodige ! l'Hostie Sainte disparut et Julienne expira portant imprimée sur sa figure la joie et la sérénité. Quand on rendit à son corps les devoirs accoutumés, au côté gauche de sa poitrine, on aperçut sur la chair la forme d'une hostie qui représentait l'image de Jésus-Christ crucifié.

* * Ste Marie Madeleine de Pazzi vit au ciel St Louis de Gonzague dans un degré de gloire éminent. Il lui fut dit que ce jeune saint l'avait mérité à cause de son grand amour pour Dieu.

LA PREMIERE CONFESION

“ O grand'mère, j'ai quelque chose à vous dire. ”

— Dis-le, ma petite fille, je suis tout oreilles.—Le dire comme cela..... tout de suite..... ce n'est pas possi-

ble, car c'est un grand secret.—Un secret déjà, ma pauvre petite, tu as déjà des secrets ! Oh ! comme nous devenons grande ! Est-ce dommage que ma petite Hélène ait déjà des secrets !

— Mais grand'mère, je vais maintenant à l'école et au catéchisme, vous savez bien. Si, comme autrefois, je passais toute la journée à voir votre rouet tourner et à jouer à la poupée, pendant que vous dites votre chapelet, vous sauriez tout ce que j'ai à vous dire.

— Sans doute, et ma petite fille me rappelle qu'elle n'est plus la petite enfant, à laquelle on ne demande ni étude ni travail, et qui vivait avec sa grand'mère dans la liberté et l'innocence d'un oiseau des bois. Na-t-il pas été question d'envoyer ma petite fille à confesse ? ce qui atteste que l'âge de raison est atteint. Mais Hélène n'a pas voulu, et aujourd'hui Hélène a des secrets ! — Oui, grand'mère, c'est vilain, allez, très vilain !

— Est-ce possible ! Voyons, Hélène, dis vite ! — Otez vos lunettes, grand'mère, fermez votre livre et surtout ne me regardez pas."

La grand'mère ôta docilement ses larges lunettes cerclées d'ébène, ferma son formulaire de prières, croisa ses bras, baissa ses yeux et dit : — " J'écoute — Oh ! grand'mère comment vous dire cela ! Je vous assure que j'ai peur de le dire tout haut. — Dis-le tout bas. — Vous m'entendez quand je parle comme ceci ?

— Très-bien ! allons, dis. — Vous savez bien minette ?

— Le chat ? — Oui la petite chatte grise. Maman demandait qui buvait la crème, et j'ai dit que c'était elle. Ce n'est pas elle.

— C'est ? — C'est . . . Devinez, grand'mère.

— C'est Jeannot le vacher ? — Non ! devinez encore.

— C'est Hélène — Oui. Oh ! je ne le ferai plus grand'mère, je ne le ferai plus, voilà deux jours que je ne l'ai pas fait.

— Il m'est bien prouvé que ma petite fille a eu honte de sa gourmandise et de son mensonge. Est-ce que quelqu'un l'a vue ? — Oh ! non, personne. Peut-être mon bon ange. Il est là toujours, n'est-ce pas ?

— Oui, toujours, mais le démon y est aussi. Rappelle-toi cette jolie gravure, que je te faisais voir l'autre jour. — Je me rappelle, une petite fille, très-grande, se trouvait entre le diable et son bon ange gardien.

— Que faisait le démon ? Il lui parlait tout bas.

— Et l'ange ? — Il lui prenait la main et lui montrait le ciel.

— C'est bien cela. Aime le mensonge, dit Satan — Regarde en haut, dit l'ange. Dieu est là qui te voit, t'entend et te juge. A quoi bon mentir ? — Le bon Dieu voit tout, grand'mère ? Parce que je suis triste, je ne puis plus jouer, je n'ose plus regarder maman, ni Minette, il y a là comme une petite pierre."

Et Hélène posa sa main sur son cœur.

" C'est ainsi, ma fille, reprit la grand'mère comme se parlant à elle-même ; la conscience parle toujours quand on se laisse aller au mal : et quand la conscience a parlé, il faut s'accuser à quelqu'un qui pardonne. C'est bien de confesser sa faute à sa grand'mère, il reste à la confesser à celui qui a la puissance du pardon entre les mains. Hélène veut-elle consentir maintenant à aller à confesse ? "

Hélène baissa la tête et répondit en se cachant le visage entre ses deux mains : " Je vais dire à ma mère que je veux me confesser. "

Et la grand'mère toute songeuse, se mit à parler seule à haute voix, comme font souvent les vieilles gens.

“ Pauvre petite, sans le savoir, elle vient de toucher à une bien grave question. Elle aussi, il a fallu qu'elle fit entendre à quelqu'un le cri de sa conscience ; car dans l'âme pure de l'enfant, cette voix de Dieu n'est étouffée par aucun sophisme et par aucune passion. Le péché se dresse contre elle, sa propre injustice la révolte ! Elle se sent malheureuse et triste, il faut qu'elle avoue et qu'elle expie !

Ah ! petite Hélène, ta première confession en montrerait long à bien des hommes, qu'humilient les mystères de la foi. Elle leur montrerait que celui qui a institué la confession connaissait bien le cœur de ses créatures, lui qui leur a donné dès cette vie les remèdes souverains pour l'apaisement des souffrances les plus cuisantes de la conscience.”

ZÉNAÏDE FLEURIOT.

Pèlerinage à Notre-Dame du Sacré-Cœur

Le 28 mai dernier, soixante-dix orphelines des Sœurs de la Charité, de Rimouski, sous la direction de trois sœurs, sont allées faire un pèlerinage à N.-D. du Sacré-Cœur.

Débarquées du train mixte à 4.50 hrs a. m., elles se rendirent processionnellement, bannière en tête, au sanctuaire qu'elles allaient visiter en chantant les litanies de la très sainte Vierge. M le curé A. Audet, tout rayonnant de joie et de cordialité, attendaient les humbles pèlerines à l'entrée de l'église où il les introduisit, et quelques instants après, M. le chapelain de l'hospice, qui avait

bien voulu faire partie de la pieuse excursion, dit la messe qui fut suivie de celle de M. le curé. Il y eut communion générale.

Un harmonium avait été mis à la disposition des voyageuses qui firent entendre du chant et de la musique aux deux messes.

Dans l'après-midi, à trois heures, le pèlerinage se termina par un salut solennel et la procession reprit sa marche pour retourner à la gare d'où le train express les ramena à Rimouski.

Ces orphelines conserveront de ce jour de bonheur le meilleur souvenir ; elles n'oublieront jamais la bonté et la générosité du Rév. M. A. Audet en cette circonstance ; plusieurs dames de cette paroisse se firent aussi la providence des pauvres, cette fois.

A SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

Un jeune homme d'une vingtaine d'années, au regard fixe, à la figure pâle et malade, respirant la piété et toute illuminée par une foi ardente, conduit par la main aux balustres par un de ses amis, après l'attouchement de la sainte relique sur ses yeux qui n'avaient pas vu la lumière depuis cinq ans, s'est écrié : " Je vois ! Je vois ! " Tout le monde s'est levé pour constater le fait ; effectivement le jeune homme voyait. Il a laissé ses lunettes en *ex-voto* et a traversé l'église d'un pas ferme et sans guide. Un *Te Deum* a été chanté en actions de grâces.

*
* *

Le vingt-six de ce mois, il y aura une grande fête religieuse. Mgr Marquis, dans un récent voyage à Rome,

muni de lettres de Son Eminence le Cardinal Taschereau, a obtenu pour ce Sanctuaire de Notre Sainte Patronne, une insigne relique de Ste Anne, qui consiste en un os d'un bras. Cette relique a d'abord été exposée à la vénération dans l'église canadienne de St-Jean-Baptiste, à New-York, où l'affluence a été des plus considérables, puis dans la basilique de Québec. En la fête de Ste Anne-elle sera installée, au milieu d'une très grande pompe religieuse dans ce sanctuaire auquel elle est destinée.

BULLETIN.

Rév. M. David LeBel, assistant curé à la Grande-Rivière, vient d'être nommé pour aider M. le curé de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, pendant le temps des pèlerinages.

— MM. les chanoines D. Vézina, curé des Trois-Pistoles, et L. Rouleau, curé de la cathédrale, sont de retour d'un voyage à la Colombie Anglaise. Ils ont fait parti de l'excursion épiscopale pour le congrès Eucharistique des Sauvages de ce pays. Le voyage a été des plus heureux.

— Au Séminaire de Rimouski dans les examens du baccalauréat, en Physique, sur 6 élèves, il y a 2 lauréats, et 2 bacheliers; en Rhétorique, 1 lauréat et 1 bachelier, tous les autres ont une forte inscription.

— La rentrée des élèves au séminaire aura lieu vendredi le deux septembre, et l'ouverture des classes se fera le lendemain.

— Mgr de Rimouski sera de retour de sa visite pastorale le seize de ce mois. Et le bazar des Srs. du S. Rosaire à Rimouski ne commencera que le 17 courant.

ACTIONS DE GRACES.

ST. FABIEN : Mon frère guéri complètement, après plusieurs neuvaines à sainte Anne, d'un *impôt* dans le dos, maladie que les médecins après une douloureuse opération, déclarèrent incurable. Je le publie comme j'ai promis. Merci ! bonne sainte Anne. *Delle M. B.*

—MATANE : Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues, entr'autres la guérison d'un violent mal d'estomac, qui me fut accordée aussitôt après promesse de neuvaine et de publication. *G. Garon.* —

CORNWALL, ONT. : Mille remerciements à sainte Anne pour guérison de battement de cœur. *Dame George Leclerc.* —

SALEM, MASS. : Mille actions de grâces à la bonne sainte Anne, elle m'a guéri d'une terrible maladie de poitrine : les médecins n'y pouvaient rien. *Narcisse Joly.* —

TAUTON, MASS. : Guérison de mes enfants malades. *Une abonnée.* —

STE-FLAVIE : Grandement soulagée d'un violent mal de côté. Actions de grâces à la bonne sainte Anne. *Dme P. R.* —

TROIS-PISTOLES : Epuisée par la fatigue et brisée par la douleur de la perte de mon enfant, j'étais décomptée et par le médecin et par le prêtre qui m'assistait. Je fis une neuvaine à la bonne Ste Anne avec ma famille. Le neuvième jour le mal empira. On crut que c'en était fait. Trois jours après, j'avais toujours prié, je suppliai en buvant de l'eau de Ste Anne, cette bonne Mère d'avoir pitié de moi, lui promis de faire un pèlerinage et de publier ma guérison. Soudain mon mal cessa : je me levai et m'habillai seule. Mille et mille actions de grâces à cette bien-aimée Patronne. Je fus aussi guérie d'un violent mal de gorge, après avoir invoqué saint Blaise et m'être frottée avec une de ses chandelles bénites. Recon-

naissance donc au Dieu admirable dans ses Saints. *Dame Jos. Hudon.*

STE-FLAVIE : Guérisons d'une pleurisie, d'un mal de dents et d'une maladie douloureuses, attribuées à Ste Anne Mille remerciements, *Mme F. D.* — STE ANNE, POINTE-AU-PÈRE : Violent mal de dent guéri : Merci, Ste Anne ! *M. O.* — ST EDMOND. : Actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues par Ste Anne. *A. D.* — ST MATHIEU : Grande maladie guérie par l'intercession de Ste Anne. Gloire et amour à cette bonne Mère. *Mme E. Levesque.* — STE-LUCE : Actions de grâces pour faveurs obtenues. *Mme F. H. P.* — Petite fille guérie 2 fois par Ste Anne. Remerciements ! *Une mère de famille.*

STÉ-FÉLICITÉ : Deux personnes guéries d'un violent mal de dent après avoir prié sainte Anne. Reconnaissance à cette bonne Patronne ! Remerciements aussi pour plusieurs autres faveurs obtenues. *Marie Lefrançois.* — CEDAR-HALL : Gloire et amour à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *Dame Cyp. Pelletier.* — ST-OCTAVE : Mon enfant malade du *risfle* depuis 6 mois, remèdes sans effet, guéri après invocation à sainte Anne. Merci, ô bonne Mère, aussi pour plusieurs autres faveurs. *Dme R. Bernier.* — Ma petite sœur souffrant beaucoup, grandement soulagée après prière à sainte Anne et promesse de le publier. Mille remerciements. *F. D.* — DAYTON : Promesse faite à sainte Anne de faire chanter une grand-messe et de le publier, si elle m'obtenait le retour de mon mari qui m'avait laissé ; j'ai été exaucée. *Dame Della Generous.* — ST-EDMOND : Ma famille de nouveau malade, après guérison, demande pardon à sainte Anne, et promet pèlerinage cet été, si elle l'exauce encore cette fois. Mille actions de grâces pour plusieurs faveurs obtenues

de sainte Anne et accordées à deux de mes filles, à mon mari et à moi. O bonne Mère, soyez à jamais bénie ! *Dme Dubé.* — FALL-RIVER, MASS : Guérison de mon petit garçon, malade de grippe, et de ma fille. Actions de grâces ! *Une abonée.* — Par l'intercession de sainte Anne, j'ai été guérie d'un violent mal de dents, ainsi que ma fille. Reconnaissance ! *Dme J. B. Boudreau.* — Mille remerciements à sainte Anne pour m'avoir obtenu plusieurs faveurs particulières, entre autres la guérison d'une grave maladie ! *E. de M.* — MATHUEN, MASS. : Merci ! sainte Anne : mon enfant par votre intercession, subitement guéri d'un mal à la main qui le rendait incapable de travailler ! *Dme P. A.* — ASSOMPTION, N. D. : Faveur obtenue par l'intercession de sainte Anne. *G. Gagnon.* — PORT-WENF, SAGUENAY : Gloire et reconnaissance à la bonne sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. *Dorilus Tremblay.* — STE-FÉLICITÉ : Treize personnes remercient sainte Anne pour guérisons et autres faveurs obtenues. — MATANE : La bonne sainte Anne m'a accordé une grande faveur : Merci ! *M. L. F.* — ST-ULRIC : Deux personnes témoignent leur reconnaissance à sainte Anne pour plusieurs faveurs obtenues. — ST-LUC : Mille remerciements à sainte Anne et à saint Benoit pour faveur obtenue. *Une abonée.* — STE-FÉLICITÉ : Six personnes désirent témoigner leur reconnaissance pour la bienveillante protection que sainte Anne a daigné leur accorder dans beaucoup de circonstances.

ST-OCTAVE : Mille remerciements à la bonne sainte Anne, elle m'a guérie d'une maladie dont je souffrais depuis 3 ans. *Dame P. Michaud.* — Gloire et honneur à notre sainte patronne pour la guérison d'un violent mal de dents. *Fortunat Croft.* — ANDOVER, DOKATA, U. S. : Je veux exprimer à sainte Anne, comme je l'ai promis, ma reconnaissance pour la protection accordée à mon enfant malade de coqueluche. *Un abonné.* — N.-D. DE L'ASSOMPTION : Remerciements à sainte Anne ; par son intercession mon mari a été guéri. *Dme N. O.* — ST-SIMON : Mille remerciements à sainte Anne, je suis complètement guérie et mon enfant souffrant probablement du rifle, l'est

aussi. *Une abonée.* — ISLE-VERTE : Action de grâces à notre bienfaitrice ; plusieurs faveurs accordées à moi et à des membres de ma famille. *Dame Hilaire Dubé.* — MANVILLE, R. I. : C'est avec foi que je remercie sainte Anne d'une grande faveur obtenue. *Une abonée* — Merci, bonne sainte Anne, de la protection que vous m'avez accordée quatre fois dans des maladies bien graves. *Une mère de famille.* — MATANE : Protection obtenue, j'espère pouvoir publier bientôt ma guérison complète ! Merci ! Ste Anne. *Dm^e C. D.* — ST-OCTAVE : Je remercie publiquement Ste Anne de m'avoir guérie ainsi que mon enfant, après neuvaine, promesse de pèlerinage et de publication. *Une abonée.* — ST-LUC : Merci, ô bonne sainte Anne ! pour plusieurs faveurs, notamment la guérison de mon petit garçon. *Vve J. Sémus.* — ASSOMPTION MCNIDER : Gloire, amour, reconnaissance à notre bien-aimée Mère, Ste Anne. Elle m'a guérie d'une maladie bien cruelle pour laquelle les remèdes n'avaient pas eu d'effet. *L. D.* — FALL-RIVER, MASS. : Merci, sainte Anne, du soulagement que vous m'avez accordé. J'espère complète guérison *Anne P.* — Reconnaissance à notre Sainte Bienfaitrice. *Dame Vve J. Pelletier.* — SEPT-ISLES : Je fus frappée de paralysie soudainement. Je priai Ste Anne dans peu de jours, j'étais parfaitement guérie. Reconnaissance ! *D. Leblanc.*

CACOUNA : Mille remerciements à sainte Anne et à Sa Très Sainte Fille ! mon petit garçon a été guéri de mal d'oreille et moi de deux maladies dont je souffrais depuis longtemps. *Une abonée.* — BAIE DE LA TRINITÉ : Mille actions de grâces à la tendre Mère de Marie Immaculée ! je crois avoir obtenu d'elle plusieurs faveurs : Elle m'a aussi accordé grand soulagement dans ma maladie. *Une abonée.* — MATANE : Mon mari et moi remercions sainte Anne de 2 faveurs obtenues. *Une abonée.* — S. SIMON : Je remercie sainte Anne du soulagement qu'elle m'a accordé dans une maladie. Je prie les abonnés de m'aider à obtenir une guérison complète. *G. Levêque.* — CASCAPÉDIAC : J'ai été guérie par l'intercession de sainte Anne. Merci ! *Une abonée.* — BIC : Merci, bonne sainte Anne

des faveurs obtenues par votre puissante intercession. Je vous honorerai tous les jours de ma vie *Elmire C. Parent*. — ST-FABIEN: Reconnaissance d'une jeune personne guérie après avoir fait une neuvaine à sainte Anne. *J. F.* — Remerciements d'une mère à sainte Anne d'avoir guérie son enfant. *M. Boulanger*. — Sr-MOÏSE: Guérison d'un violent mal de tête attribué à la sainte Anne. *Delle Primard*.

RECOMMANDATIONS.

Mgr de Rimouski et les œuvres diocésaines; 2 curés et leurs paroisses; les élèves du séminaire et des couvents en vacances; un écolier pour le succès dans ses études et sa famille; un écolier malade, pour qu'il puisse rentrer aux classes après les vacances; 3 malades de Ware-village, Mass.; 1 femme de Pabos, malade; 1 pauvre veuve de St-Octave; 6 personnes malades; actions de grâces pour conversion obtenue; 1 affaire importante; 7 grâces particulières; conversion de 3 pécheurs; 2 jeunes gens pour connaître leur vocation; plusieurs abonnés.

Abonnée défunte:—Dame Alexis Porlier, décédée à Fall River, Mass.

AVIS.

— Nos abonnés de Rimouski sont priés de payer leur abonnement au *Messenger* à M. Joseph Roy, bedeau; ceux de Ste-Luce à M. Joseph Tremblay ou à Mme Xavier Langlois; ceux de Lévis et de Québec à M. C. Darveau, imprimeur; ceux de Montréal à MM. Cadieux et Derome, libraires.

— Rév. M. P. F. Sirois, curé de Barachois, comté de Gaspé, vient de publier une brochure intitulée: "Le Dimanche Sanctifié dans les familles." Cette brochure se vend 10 cts. l'exemplaire, \$1.00 la douzaine. Elle est au profit des écoles de sa paroisse. C'est donc une double bonne œuvre que de répandre cette publication. On peut s'en procurer en s'adressant à M. le curé ou au Séminaire de Rimouski.

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

AVIS

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9 $\frac{1}{2}$ hrs.
en hiver 9 $\frac{1}{2}$ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7 $\frac{1}{2}$ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Ofrande de cierges pour être brûlés devant la relique de sainte Anne : 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine ; \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année
Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Gra d'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts.
Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir ; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1° Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2° Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1 50 la doz.

4° Cœurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5° Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6° Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7° Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8° Médailles e Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9° Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10° Médaillons de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1° Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

